

INFORMATIONS

Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél portable : _____ E-mail : _____

E-mail père : _____ Tél père : _____

E-mail mère : _____ Tél mère : _____

Niveau d'études (si en Terminale, précisez la série) : _____

Si vous avez effectué une année préparatoire, merci de préciser le centre de formation : _____

Diplôme(s) obtenu(s) : _____

PRÉPARATIONS

Choix	INTITULÉS	Montant de la formation
<input type="checkbox"/>	Préparation Anticipée 1ère (PA1)	950 €
<input type="checkbox"/>	Préparation Anticipée (PA) - Samedi	2800 €
<input type="checkbox"/>	Préparation Anticipée (PA) - Dimanche	2800 €
<input type="checkbox"/>	Terminale Santé	11500 €
<input type="checkbox"/>	Préparation Année Zéro avec remise à niveau (PAZ-RN)	8700 €
<input type="checkbox"/>	Préparation Année Zéro (PAZ)	6990 €

STAGES INTENSIFS SPÉCIAL BAC

<input type="checkbox"/>	S7 (BAC S) Mathématiques - Physique - Chimie - Biologie	640 €
<input type="checkbox"/>	S11 (BAC ST2S) Sciences Sanitaires et Sociales – Biologie humaine - Physiopathologie	640 €

RÈGLEMENT

PRÉPARATION ANNUELLE

- 1^{er} versement à l'inscription : 600€ d'acompte + 150€ de frais de dossier (sauf PA1)
- 2^{ème} versement : 600€ d'acompte le 18 juillet
- Solde : selon échéancier de la préparation choisie
- PA1 : les 950€ sont à régler en une seule fois à l'inscription

Des facilités de paiement peuvent être envisagées, merci de contacter le secrétariat au 01 56 91 23 45

STAGES INTENSIFS SPÉCIAL BAC

En cas d'inscription à un stage intensif uniquement, le montant total du stage est à verser lors de l'inscription.

Après avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription mentionnées au verso, je sollicite mon inscription :

L'ÉTUDIANT

Fait à _____,

Le / /

Signature

LE RÉPONDANT FINANCIER

Fait à _____,

Le / /

Signature

FORMATION ENVISAGÉE :

 Médecine Pharmacie Dentaire Sage-femme

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU SUP SANTÉ ?

 Par un professeur Par un chef d'établissement Par un conseiller d'orientation Par une relation personnelle Par une affiche Sup Santé Sur un salon d'information, lequel ?
_____ Par une annonce presse (précisez le journal)
_____ Par internet, précisez :

- Site _____

- Moteur de recherche (Google, Yahoo...) _____

- Forum de discussion (Chat, Blog...) _____

 Par une distribution à la sortie d'un concours Autre, précisez _____

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

1 – INSCRIPTION

Compte tenu du nombre limité de participants, nous vous recommandons de vous inscrire le plus tôt possible.

Pièces à joindre pour l'inscription :

- La fiche d'inscription complétée et signée
- 2 photos d'identité récentes
- Un chèque de 750€ à l'ordre de Sup Santé

RÉSILIATION DE L'INSCRIPTION :

2 - RÈGLES GÉNÉRALES

Délai de rétractation :

L'élève ou son responsable légal s'il y a lieu, dispose d'un délai de rétractation de 10 jours francs à compter de la signature du présent contrat sans avoir à justifier de motifs. La demande de rétractation doit être adressée à Sup Santé par lettre recommandée avec accusé réception (LRAR).

Au cas où l'élève n'aurait pas obtenu le diplôme nécessaire à l'inscription dans la classe préparatoire choisie, ou s'il a réussi un concours, il devra en informer Sup Santé dans les huit jours suivant la publication des résultats en joignant à sa LRAR d'annulation, une copie des résultats officiels, et en tout état de cause avant le démarrage de l'année scolaire. Les sommes versées lors de l'inscription seront alors intégralement remboursées (après déduction d'un montant forfaitaire de 150 euros correspondant aux frais de dossier).

3 - RÈGLES PARTICULIÈRES

À titre exceptionnel, le présent contrat pourra être résilié de plein droit et à tout moment :

À l'initiative de l'École pour les motifs suivants :

- Non-paiement des droits de scolarité conformément aux conditions du présent contrat
- Non-respect du Règlement Intérieur.
- Lorsque l'effectif minimum n'est pas atteint au plus tard quinze jours avant la date prévue de la rentrée scolaire pour la classe dans laquelle l'élève est inscrit, l'établissement peut être conduit à proposer au signataire une prestation de remplacement au moins équivalente ou à annuler l'inscription. Dans ce dernier cas, l'intégralité des sommes perçues sera remboursée.

À l'initiative de l'élève ou de son représentant légal, par L.R.A.R, à laquelle sont joints les justificatifs officiels correspondants, et ce pour les motifs impérieux et légitimes suivants :

- La force majeure

Une maladie grave rendant impossible pour l'élève la poursuite de sa scolarité. L'école se réserve le droit de diligenter une contre visite médicale. Il est précisé que sauf résiliation pour motifs légitimes et impérieux dûment justifiés visés ci-

dessus les droits de scolarité non échus resteront dus à titre de clause pénale. Ainsi, la décision d'exclusion temporaire ou définitive, l'admission dans un autre établissement d'enseignement tout comme la décision d'abandonner les études pour motif personnel ne sauraient constituer un cas de force majeure. Il est rappelé qu'en contre partie de cet engagement l'école garantit à l'élève l'accueil dans ses effectifs en lui réservant une place sur la totalité de la durée de la formation à un prix déterminé et fixe.

4 – DROIT À L'IMAGE

L'étudiant déclare expressément accepter que son image et/ou sa voix soient captées, enregistrées et filmées par l'école ou tout tiers que l'école mandaterait à cet effet, dans le cadre de la promotion et/ou de la présentation de l'école et des formations dispensées. En conséquence, l'étudiant cède à l'école le droit d'exploiter son image et/ou sa voix et notamment de les fixer, reproduire, modifier, adapter et diffuser auprès du public, dans le cadre de la promotion et/ou de la présentation de l'école, sans limitation du nombre, en intégralité ou en partie, sur tous supports connus ou inconnus à ce jour, par tout procédé technique et pour tous les moyens de presse, incluant notamment la diffusion par brochures, affiches, montages vidéo, journaux, multimédia, Internet, Intranet, banque d'images Sup Santé ou tout autre service de Sup Santé, ce sous réserve de caractère diffamatoire ou dégradant. L'étudiant reconnaît n'avoir aucun droit sur ces supports et que tous les droits dérivés de leur exploitation appartiennent à l'école. L'étudiant accepte en outre que son nom et son prénom soient cités oralement ou par écrit en légende de son image et/ou de sa voix. La présente autorisation est consentie à titre gratuit, pour une durée de dix ans à compter de la fixation de l'image et/ou de la voix de l'étudiant au profit de l'école et de ses ayants droits, pour le monde entier, pour tous supports, sans limitation de nombre, ce exclusivement dans le cadre de la promotion et/ou de la présentation de l'école et des formations dispensées.

5 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Sup Santé s'engage à respecter la confidentialité des données personnelles communiquées par l'étudiant et à les traiter dans le respect de la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978. Le traitement des données à caractère personnel transmises à Sup Santé par l'étudiant a été déclaré auprès de la CNIL. Ces données font l'objet d'un traitement informatique et pourront être utilisées par Sup Santé pour le traitement, l'exécution et la gestion de la formation, ainsi que pour renforcer et personnaliser la communication afférente à Sup Santé (site intranet de l'école ou Base de Données des élèves et anciens élèves). Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, l'étudiant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données à caractère personnel. Ces droits peuvent s'exercer par simple courrier transmis au service pédagogique de Sup Santé.